

GARANTIR L'ACCÈS UNIVERSEL AUX DROITS ET PERMETTRE L'ACCÈS AUX SOINS

L'égalité d'accès aux soins est, avec la qualité des soins et la solidarité, l'un des 3 principes fondateurs de l'Assurance Maladie depuis 1945. C'est aussi la première de ses missions au quotidien : renforcer, dans chaque territoire, l'accès aux droits et le recours aux soins pour l'ensemble de ses assurés.

Pour cela, l'Assurance Maladie lutte contre le renoncement aux soins, quelles qu'en soient les formes et les raisons. Elle facilite les échanges, les démarches et l'accessibilité à l'information.

Ainsi, « l'aller vers » et la mission accompagnement en santé sont des dispositifs forts de notre CPAM. Ils permettent une proximité de terrain très appréciée des assurés et des partenaires qui les accompagnent au quotidien, et notamment des assurés qui ne viennent pas en accueil ou qui n'ont pas de compte ameli.

733

ACCOMPAGNEMENTS MISAS

En 2024, la Mission accompagnement santé (MisAS) de la caisse d'assurance maladie de l'Aube a effectué 733 accompagnements, avec une proportion de parcours avec soins réalisés de 57%.

Les actions « aller vers » ont été déployées toute l'année, avec près de 300 assurés accompagnés via les permanences à la Croix-Rouge, aux Restos du Cœur, au centre pénitentiaire de Troyes-Lavau, mais également au sein des missions locales.

L'accès aux soins passe aussi par l'accompagnement des publics les plus fragiles dans la recherche de médecins traitants.

Dans le cadre de la mission Azam (action zéro assuré sans médecin traitant), les équipes de l'accompagnement des offreurs de soins et de la mission accompagnement en santé se mobilisent depuis 2023 pour aider les assurés en ALD (affection de longue durée) à trouver un médecin traitant qui sera ainsi en mesure de coordonner la prise en charge de leurs soins.

De nombreuses actions ont ainsi été mises en place à destination des assurés, des médecins exerçant sur le territoire aubois et des partenaires œuvrant dans le domaine de la santé. Ces actions ont permis une amélioration significative du taux de patients en ALD sans médecin traitant sur le territoire aubois et elles se poursuivront en 2025.

1 227

ASSURÉS EN ALD SANS MÉDECIN TRAITANT (SUR 2 048 FIN 2023) ONT PU TROUVER UN MÉDECIN TRAITANT EN 2024 GRÂCE AUX ACTIONS DE LA CPAM